

Reportez votre visite si :

- Vous avez eu un résultat positif à la COVID-19 il y a moins de dix jours;
- Vous avez des symptômes de la COVID-19;
- Vous êtes en attente du résultat d'un test de dépistage;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'extérieur du Québec dans les quatorze derniers jours.

Principaux symptômes à surveiller

- Fièvre
- Apparition ou aggravation d'une toux
- Difficulté à respirer ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale ou perte du goût
- Autres symptômes possibles : mal de gorge, mal de tête, douleur musculaire, fatigue intense, perte importante de l'appétit, vomissements et diarrhée.

Si vous développez des symptômes à la suite de votre visite, veuillez aviser immédiatement le responsable de l'installation afin qu'il puisse protéger nos résidents et mettre en place les mesures sanitaires requises, le cas échéant.

**La prévention des infections,
c'est l'affaire de tous!**

Consignes

Prévention des infections en contexte de pandémie de COVID-19

CHSLD



Feuillelet d'information à l'intention
des proches aidants et visiteurs

Consignes en prévention des infections en contexte de pandémie de COVID-19

Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD)

Précisions pour les proches aidants et visiteurs

Une limite de **dix personnes** par résident est demandée à la chambre ou à l'extérieur, selon la capacité de l'établissement.

Toute personne qui ne respecte pas les consignes peut se voir retirer l'accès au milieu de vie.

Soins palliatifs

Les visites sont autorisées sans restriction quant au nombre de personnes pour le conjoint et les enfants. Vous devez toutefois respecter la distanciation sociale et les mesures de prévention et contrôle des infections en vigueur.

Lors de précautions additionnelles

Lorsqu'une affiche de précautions additionnelles est présente à la porte de la chambre, vous devez suivre les consignes du personnel de soins et laissez votre manteau et vos effets personnels à l'endroit prévu.

Veuillez porter l'équipement requis selon l'affiche en tout temps. Au besoin, renseignez-vous auprès du personnel de soins.

Consignes à suivre lors de votre visite

- Lavez vos mains fréquemment, notamment à l'entrée et à la sortie de l'installation, de la chambre du résident ainsi qu'à tout autre endroit opportun.
- À votre arrivée, portez un masque de qualité médicale disponible sur place, et suivez les consignes sanitaires en vigueur dans l'installation.
- Les enfants de plus de 2 ans doivent porter un masque.
- Au besoin, présentez-vous au poste infirmier pour recevoir les consignes appropriées.
- Il est essentiel de maintenir une distance de deux mètres avec les autres résidents et le personnel de soins.
- Il est interdit de vous asseoir sur le lit ou sur la chaise d'aisance et d'utiliser la toilette du résident.

